

L'esprit

Médoc Estuaire

N°11

Mai
2018

LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

ARCINS • ARSAC • CUSSAC FORT-MÉDOC • LABARDE • LAMARQUE • LUDON-MÉDOC • MACAU • MARGAUX-CANTENAC • LE PIAN-MÉDOC • SOUSSANS



Les élus de notre Communauté de Communes ont été parmi les premiers, en Gironde, à considérer qu'un accès Internet de haut ou très haut débit constituait un enjeu majeur. Enjeu en termes de service à tout public, avec l'ensemble des opportunités offertes par ces technologies, mais également de

dynamisme et d'attractivité.

Le haut débit est aujourd'hui la base de tout développement ou aménagement territorial. Il est incontournable.

Pour ces raisons, dès sa création en 2015, nous avons adhéré au Syndicat Mixte Gironde Numérique, qui avait pour ambition d'équiper en haut débit l'ensemble du territoire départemental.

Cette volonté ressortait d'un double constat :

- Disparité des débits constatés (parfois inexistant) ;
- Désintérêt des opérateurs privés pour investir sur des « territoires ruraux non rentables ».

Romain PAGNAC (Adjoint au Maire du Pian-Médoc) représente notre CdC au sein de Gironde Numérique depuis 2015.

A l'issue de l'appel d'offres dont le résultat vient d'être validé le 25 janvier 2018 par le Conseil Départemental de la Gironde au bénéfice d'Orange, Romain disait : « Plus vite – Plus loin – Plus économique ».

La qualité de l'offre justifie cet enthousiasme. Rappelons que, à l'origine, notre CdC devait bénéficier de la fibre pour une partie de son territoire et d'opérations de montée en débit sur des secteurs « plus éloignés », en clair moins rentables.

L'offre retenue, après négociation, propose la fibre sur tout notre territoire. La programmation se fera sur 5 ans et le coût supporté par les collectivités, dont Médoc Estuaire, sera significativement réduit.

Dans cet ambitieux projet, vos élus ont su faire valoir leur attachement à notre territoire et en défendre ses intérêts, ses valeurs et ses enjeux.

Nous serons donc cofinanceurs de cette opération. Sauf imprévus, les premières implantations de fibre seront réalisées en fin d'année 2018 ou, au plus tard,

tout début 2019, à l'issue des études techniques et autorisations administratives.

Les 2/3 du réseau seront réalisés en souterrain, le dernier 1/3, souvent des secteurs plus éloignés, par câbles aériens. Cinq années seront nécessaires à la mise en œuvre totale. Tous les foyers ne seront pas servis en même temps. A quelques mètres près, certains pourront être alimentés quand d'autres devront patienter.

La planification des travaux ressort de la seule compétence de Gironde Numérique et des équipes techniques d'Orange et de leurs sous-traitants. Dans ce domaine, les élus des intercommunalités n'ont pas la main.

Prochainement sur le site girondehautmega.fr, tous les renseignements utiles pourront être donnés.

Une cartographie prévisionnelle sera mise en ligne au second semestre 2018.

Je tiens à saluer le très grand investissement de Monsieur Pierre DUCOUT*, ainsi que le remarquable travail effectué par le Directeur de Gironde Numérique, Monsieur Yann BRETON, et ses collaborateurs.

Quant à notre collectivité, elle a bénéficié, je le rappelle, du total investissement de Romain PAGNAC.

Je suis personnellement très heureux que ce service de qualité soit mis à disposition de tous ceux qui résident ou travaillent sur notre territoire et ce, au même niveau, quel que soit le lieu de résidence.

Gérard DUBO,

Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire

Médoc Estuaire
Communauté de communes

*Vice-président du Conseil Départemental,
Président de Gironde Numérique,
Maire de Cestas.



PLAN HAUT MÉGA

LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU PUBLIC AMBITIEUX

L'objectif est de fabriquer et déployer **28 800 km** de réseau pour raccorder au Très Haut Débit en six ans les **410 000** foyers girondins et entreprises situés en dehors de Bordeaux Métropole et de Libourne.

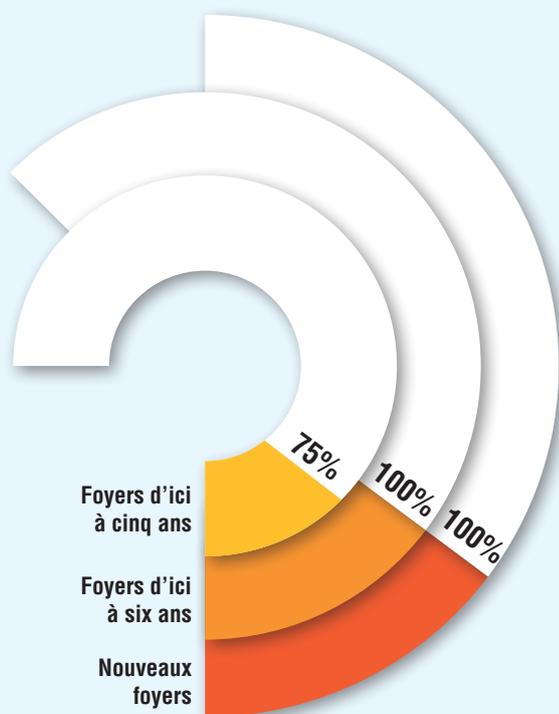
C'est le défi que devra relever l'entreprise Orange qui était en compétition avec cinq autres opérateurs et dont le Conseil syndical de Gironde numérique a choisi de retenir l'offre par délibération du 25 janvier 2018. Le marché est signé pour une durée de 25 ans. La puissance publique sera propriétaire du réseau de fibre.

Ce vaste et ambitieux chantier est colossal de par sa très vaste superficie. Il s'agit du plus grand chantier départemental de France et d'un montant de **669 millions** d'euros, dont **90 millions** d'euros de fonds publics (Département, Région, Etat, intercommunalités, Europe).

Un retour sur investissement sera opéré par les collectivités. En effet, le réseau public sera loué aux opérateurs privés souhaitant proposer des abonnements à la fibre optique. Exploiter le réseau déployé par Orange aura un coût pour les opérateurs, et permettra aux collectivités de financer sur le long terme l'investissement.

QUELLES AVANCÉES POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Objectif : une couverture intégrale du territoire en très haut débit.



QU'EST CE QU'UN RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT ?

Le très haut débit est un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court. L'accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que le débit est supérieur à 30 Mégabits par seconde. Le terme de débit désigne la quantité d'informations qu'un réseau permet de transférer en un temps donné. Il est exprimé en « bit », une unité de mesure de la quantité de données susceptible de circuler dans un réseau : en kilobits, mégabits ou gigabits selon le niveau du débit. Plus le débit est élevé, plus la vitesse de transmission et de réception des données (documents, vidéos, musiques, etc.) est rapide.

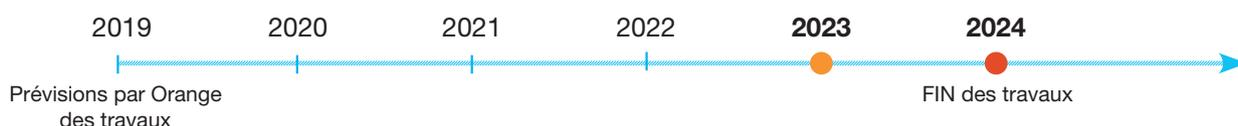
COMMENT DÉPLOYER LE TRÈS HAUT DÉBIT SUR LE TERRITOIRE ?

La priorité est donnée au déploiement de réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH)

QUAND DÉMARRERONT LES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER ?

Renseignez votre numéro de ligne de téléphonie fixe sur www.girondhautmega.fr au second semestre 2018.

CALENDRIER DES TRAVAUX



ZOOM



L'usage d'Internet augmente de 30% chaque année en raison de l'accroissement du nombre d'objets connectés à la maison comme dans les entreprises.

Avec l'ADSL, le débit partagé disponible pour chacun diminue.

Il y a 10-12 ans, on parlait de « zones blanches internet » pour des débits inférieurs à 512 Kbits.

Aujourd'hui, la définition du très haut débit au niveau européen correspond à un débit soixante fois plus important, supérieur à 30 mégabits.

Ce débit et des débits bien supérieurs peuvent être garantis par des liaisons fibre optique ; cette dernière étant une technologie qui doit rester pertinente sur au moins 50 ans.

Les gouvernements, dans le but d'apporter ce débit, ont lancé un plan « France très haut débit ».

Notre syndicat Gironde Numérique, réunissant le Conseil Départemental et toutes les intercommunalités, a lancé une consultation de délégation de service public en demandant le déploiement de la fibre dans les maisons et entreprises de Gironde dans un délai de 10 ans.

La société ORANGE a été retenue et s'est engagée à apporter le Très Haut Débit :

- pour tous les locaux de la Gironde (410 000),
- dans un délai plus court que demandé : 6 ans, ce qui est très rapide par rapport à l'importance du dossier qui comporte près de 30 000 km de fibre à poser,
- avec une subvention publique limitée à 15% du montant des travaux, partagée entre l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et les Communautés de Communes.

Le planning a été établi en liaison avec les Communautés de Communes et les travaux seront réalisés en commençant dès cette année 2018 dans toutes les CDC, pour des raccordements effectifs à partir de la fin de cette année. Ces travaux seront réalisés en coordination avec les services techniques des Communautés de Communes et des communes, comme cela sera le cas pour la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

Pierre DUCOUT,
Président du Syndicat Mixte Gironde Numérique

**NOUS CONSTRUONS
LE RÉSEAU INTERNET
TRÈS HAUT DÉBIT
PARTOUT EN
GIRONDE**

**VOTRE RÉSEAU
TRÈS HAUT DÉBIT PUBLIC**

Gironde
Haut Méga

Gironde
LE DÉPARTEMENT
gironde.fr

Médoc Estuaire
Communauté de communes

Siège administratif : 33460 Arsac
Tél : 05 57 88 08 08 / Fax : 05 57 88 90 64

Infos légales :

Direction de la publication : Gérard Dubo
Direction de la rédaction : Fabienne Ouvrard, Séverine Lagrabette
Crédit photo ©Thierry David

Conception et Impression :  - Polymédia
Dépôt Légal : Mai 2018 / ISSN 2431-4234

